

→ Fiche animateur

Travailler en sécurité face au risque biologique

Les agents biologiques sont invisibles, mais leurs effets peuvent être graves : infections, allergies, intoxications... Ce risque concerne de nombreux secteurs, et la prévention repose sur des pratiques simples, mais rigoureuses.

1. Définition du risque biologique

Un **agent biologique** est un micro-organisme vivant (bactérie, virus, champignon, parasite), ou un produit issu de ces organismes, susceptible de provoquer une maladie chez l'homme.

Les risques biologiques peuvent se transmettre par contact, inhalation, ingestion ou piqûre.

Exemples d'agents biologiques :

- Virus : Hépatite B/C, VIH, grippe, COVID-19
- Bactéries : Salmonelle, Listeria, tuberculose
- Parasites : Toxoplasmose
- Champignons : moisissures allergènes

2. Situations à risque dans le monde professionnel

- Manipulation de déchets ou d'animaux (élevage, abattoir, laboratoire)
- Contact avec des fluides biologiques (sang, salive, urines...)
- Entretien de locaux ou soins à la personne (santé, aide à domicile)
- Nettoyage de sanitaires, traitement des eaux usées
- Industrie agroalimentaire ou agriculture

3. Prévention et gestes barrières

✓ Hygiène des mains :

- Lavage régulier avec méthode rigoureuse (eau + savon, solution hydroalcoolique si pas d'eau).
- Après tout contact à risque ou retrait d'un gant.

✓ Port des équipements de protection (EPI) :

- Gants, masques, lunettes, blouses... adaptés à l'exposition.
- EPI à usage unique à jeter dans les filières appropriées.

✓ Organisation du travail :

- Séparer les zones propres et sales.
- Ne jamais consommer de nourriture ou de boisson dans les zones à risque.
- Bien connaître les procédures d'élimination des déchets contaminés (DASRI par exemple).

✓ En cas d'accident d'exposition :

- Nettoyage immédiat de la zone touchée.
- Déclaration d'incident (AT/AE), consultation médicale immédiate.
- Suivi post-exposition (notamment VIH, hépatites).

4. Culture de la prévention

- Former et informer régulièrement les salariés.
- Intégrer le risque biologique dans les plans de prévention et DUERP.
- Favoriser une culture de la vigilance et de l'auto-protection.

Conclusion à transmettre

Le risque biologique n'est pas toujours visible, mais il est bien réel. Il suffit d'une coupure, d'un oubli de lavage de mains ou d'un contact mal protégé pour être exposé.

Protéger sa santé, c'est aussi protéger celle de ses collègues et de sa famille.

Ressources :

- [INRS – Risques biologiques](#)
- [Fiche INRS ED 117 : « Les agents biologiques »](#)
- [Ministère du travail : Questions – Réponses Réglementation risques biologiques](#)
- [OMS – Bonnes pratiques d'hygiène en milieu professionnel](#)